

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 41979

présenté par

M. Jumel et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

à l'amendement n° 24915 de M. Bouillon

ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 4, substituer au mot :

« assurant »

le mot :

« garantissant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement se justifie par son texte même